



**Direction des archives et du patrimoine culturel**

**Réunion du 26 juin 2024**

**Date de convocation : 13 juin 2024**

**Délibération N° 402**

## **ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA RESTAURATION DU PATRIMOINE CULTUREL**

**Aides à des associations concourant à la restauration du patrimoine**

**Président** : M. André ACCARY

**Membres présents** : ACCARY André, AMIOT Catherine, AURAY Géraldine, BALLOT Alain, BARNAY Marie-Claude, BECOUSSE Jean-Claude, BELTJENS Colette, BERGERET Vincent, BERTHIER Pierre, BRUNET-LECHENAULT Claudette, BURDIN Raymond, CANNARD Frédéric, CANNET Claude, CANTIER Nadège, CHALUMEAU Mathilde, CHAMBRIAT Sylvie, CHENUET Carole, CLEMENT Sophie, COGNARD Jean-François, COUILLEROT Evelyne, DAMY Nathalie, DESCIEUX Jean-Christophe, DESJOURS Thierry, DESMARD Jean-Michel, DESROCHES Patrick, DUPARAY Lionel, DURAND Bernard, DUVERNOIS Michel, FONTERAY Jean-Luc, FRIZOT Marie-Thérèse, GAUDRAY Alain, GIEN Chantal, GRUET Aline, GUIGUE Jean-Vianney, HIPPOLYTE Jean-Marc, JACQUARD Sébastien, LALANNE Carine, LANOISELET Dominique, LAUBERAT Didier, LEMONON Elisabeth, LOTTE Dominique, MARTIN Sébastien, MELIN Dominique, PERRIN Viviane, PHILIBERT Alain, PLISSONNIER Florence, REYNAUD Hervé, ROBIN Christine, ROBLOT Elisabeth, VADOT Anthony, VAILLANT Françoise

**Membre(s) absent(s) ou excusé(s)** : BROCHOT Frédéric, CORNELOUP Josiane, COURTOIS Jean-Patrick, DESCHAMPS Amelle, DURIX Arnaud, MARTELIN Cécile, MAUNY Marie-France

Frédéric BROCHOT a donné pouvoir à Catherine AMIOT, Josiane CORNELOUP à Pierre BERTHIER, Jean-Patrick COURTOIS à Christine ROBIN, Amelle DESCHAMPS à Jean-Vianney GUIGUE, Arnaud DURIX à Jean-François COGNARD, Cécile MARTELIN à Carole CHENUET, Marie-France MAUNY à Thierry DESJOURS.

**Secrétaire de séance** : CHALUMEAU Mathilde

## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du 23 juin 2019 aux termes de laquelle l'Assemblée départementale a approuvé les orientations de la politique culturelle départementale,

Vu le rapport de M. le Président,

Après avoir recueilli l'avis de la Commission Attractivité, sport, culture, tourisme, associations, jeunesse, collèges et celui de la Commission finances,

Considérant que dans le cadre de sa politique culturelle, le Département s'est fixé comme priorité de faire du patrimoine un outil de développement et de rayonnement des territoires,

Considérant les 9 dossiers déposés par des associations pour des projets de restauration ou d'études préalables aux travaux de restauration du patrimoine de Saône-et-Loire,

Considérant l'avis consultatif de la Commission ad hoc réunie le 12 avril 2024, qui s'est prononcée pour un soutien aux 9 dossiers et pour un montant total de subvention de 40 000 €,

### Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité :

- d'attribuer les 9 subventions proposées, telles que figurant dans le tableau joint en annexe, pour un montant total de 40 000 €,

- d'approuver le versement de ces subventions aux associations en une fois, sur production des justificatifs des dépenses.

Les crédits sont inscrits au budget du Département sur le programme « Aides à la protection du patrimoine », l'opération « 2024 - Associations patrimoniales », les articles 20421 et 20422.

Le Président,  
ANDRE ACCARY

### Exécutoire de plein droit

Transmission en Préfecture le

Publié ou Notifié le

Affiché le

08/07/2024  
08/07/2024

**Aide aux associations pour la restauration du patrimoine, programme 2024**

Porteurs de projets - bénéficiaires de la subvention	Commune concernée	Libellé des travaux	Maître d'ouvrage	Associations		Autres financeurs sollicités								
				Montant des investissements TTC	Dépense subventionnable TTC	Plafond 80 %	Etat (DRAC ou DDETS)	Région	EPCI / Communes	Privé - mécénat	Subvention sollicitée auprès du Département	Subvention proposée par la Commission ad hoc		
Bresse Finage	Communes de la CC Bresse nord intercom et Longepierre	Etude sur l'état de conservation de 18 églises de Bresse	Communes	6 468 €	6 468 €	5 174 €						3 200 €	3 234 €	
Fédération Rempart (SMBS)	La Boulaye	Fin de la restauration des chapiteaux des piliers du deuxième étage du Temple de la Boulaye	Temple de la Boulaye	15 012 €	15 012 €	12 010 €	1 000 €	3 000 €				2 500 €	2 500 €	
Fédération Rempart (SMBS)	Le Puley	Reprise d'une partie du dallage de la nef du prieuré du Puley (protégé MH)	Association de sauvegarde et de mise en valeur du prieuré du Puley	19 175 €	19 175 €	15 340 €	7 700 €	3 800 €				3 300 €	3 300 €	
Fédération Rempart (SMBS)	Chalon-sur-Saône	Récolement et conditionnement des collections de la cathédrale Saint Vincent (protégées MH)	Commune de Chalon-sur-Saône	15 565 €	15 565 €	12 452 €	4 200 €	1 900 €	2 200 €			1 600 €	1 600 €	
Fédération Rempart (SMBS)	Bonnay	Restauration de l'enfeu et de 2 baies de la façade nord du doyen Saint Hippolyte à Bonnay	Association Renaissance de Saint-Hippolyte	16 544 €	16 544 €	13 235 €	6 100 €	3 300 €				2 900 €	2 900 €	
Fédération Rempart (SMBS)	Blissy-sur-Fley	Travaux de restauration sur la tour carrée et sur la tour porche du château Pontus de Tyard (protégé MH)	Association Renaissance du château Pontus de Thiard	22 648 €	22 648 €	18 118 €	8 200 €	4 500 €				4 000 €	4 000 €	
Fédération Rempart (SMBS)	Sennecey-le-Grand	Restauration du mur nord de l'Ermitage Saint-Claude à Sennecey-le-Grand	Association Sennecey Patrimoine	29 555 €	29 555 €	23 644 €	1 000 €	5 900 €	2 500 €			5 000 €	5 000 €	
Tremplin, homme et Patrimoine	Charmoy	Restauration de la tour du Bost (classée MH) : plancher du 6e étage, menuiseries des 4e, 5e et 6e étages	Association La Tour du Bost	29 500 €	29 500 €	23 600 €	15 000 €				3 500 €	7 500 €	7 500 €	
Tremplin, homme et Patrimoine	Mantilly-lès-Brancion	Restauration d'une tour, dernier vestige des remparts du site de Brancion	Tremplin, Homme et Patrimoine	39 000 €	39 000 €	31 200 €	16 875 €				7 000 €	10 000 €	10 000 €	
				193 467 €	193 467 €		60 075 €	22 400 €	4 700 €	10 500 €	40 034 €	40 000 €	40 034 €	

